

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

ID : 073-217300979-20260428-2026_012-DE



COMMUNE DE COMMUNE DE CURIENNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 14

Le 28 avril 2026, le Conseil municipal de la Commune de Commune de Curienne s'est réuni Mairie de Curienne sous la présidence de Yohann JENNEPIN, suivant convocation transmise le vendredi 24 avril 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : BOCHET Stephane, CHEVALIER Christian, DAYET Tiphaine, FERNANDES Cristina, HACQUARD Manon, HOLMIERES Stéphane, JENNEPIN Yohann, NARETTO Benjamin, PETITDEMANGE Stanislas, PUPPINI Régine, RASTELLO Patricia

Excusé ayant donné procuration : BARON Jean-Paul à BOCHET Stephane, HENRION Marie-Sophie à HACQUARD Manon, LACHARME Flavie à JENNEPIN Yohann

Absents : THILL Lionel

Secrétaire de séance : FERNANDES Cristina

2026-012 - INTERCOMMUNALITÉ - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU PARC NATUREL RÉGIONAL (PNR) DES BAUGES

Rapporteur : BOCHET Stephane



MAIRIE DE CURIENNE

Arrondissement de Chambéry
Département de la Savoie

Depuis la constitution du parc, la commune de Curienne a souhaité s'engager avec ses communes membres à ce dispositif qui vise à la valorisation, la protection et la conservation de son patrimoine naturel et architectural.

Pour ce faire, le Conseil Municipal s'est notamment prononcé en faveur de la charte de Parc et de son adhésion dans la structure portant le dispositif du parc naturel régional des Bauges.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-25 du Code Général des Collectivités Territoriales et à celles prévues par les statuts dudit syndicat, il est proposé de procéder à la désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel comme suit :

- Délégué titulaire : Stéphane BOCHET
- Délégué suppléant : Benjamin NARETTO

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la désignation des membres ci-dessus nommés pour siéger au Comité Syndical du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 28 avril 2026

Le président de séance,
Yohann JENNEPIN



Le secrétaire de séance,
Cristina FERNANDES

